



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 28 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin  
à 20 heures 30, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie  
sous la présidence de Monsieur Denis TURREL,  
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 21 juin 2018

Délibération N°09 06 18	Parc d'activités Activestre acquisition d'une parcelle appartenant à la société GRANULATS VICAT
----------------------------	--

**Étaient présents** : AUDOUBERT Michel, BAGGIO Thierry (remplaçant de AUDOUBERT René), BARBERO Michel, BERET Marie-José (remplaçante de SENECLAUZE Christian), BAROUSSE Stéphane, BEDEL Philippe, BENARFA Ali, BROS Bernard, BRUN Karine, CARRASCO José, COSTES Alexandra, DEDIEU-CASTIES Françoise, DEJEAN Daniel, DEJEAN Henri, DUPONT Michèle, FERRAGE Pierre, FORGET Éric, GALY Maurice, GILAMA Chantal, GREGOIRE Anne-Marie, GRYCZA Daniel, LABORDE Amédée (remplaçant de GAY Jean-Louis), LEFEBVRE Patrick, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MASSARUTTO Patrick, MAURY Robert (remplaçant de DEVIC henri), MESBAH-LOURDE Pascale, MICHEL Robert, RACCA Jean-Pierre, RIAND Sandrine, SALAT Éric, SEGUELA Jean-Louis, SUZANNE Colette, TURREL Denis, VIEL Pierre, VIGNES Michel

**Pouvoirs** : CAZARRE Max (pouvoir donné à BAROUSSE Stéphane), CESAR Jean-Claude (pouvoir donné à AUDOUBERT Michel), DANES Richard (pouvoir donné à FORGET Éric), DELSOUC Marc (pouvoir donné à GRYCZA Daniel), FEUILLERAC Jean-Paul (pouvoir donné à RIAND Sandrine), LEMASLE Patrick (pouvoir donné à DEJEAN Henri), MEDALE GIAMARCHI Claire (pouvoir donné à MAILHOL Béatrice), VEZAT-BARONIA Maryse (pouvoir donné à BARBERO Michel)

**Étaient Excusés** : BERNARD Marie-Christine, BIBES-PORCHER Ghislaine, BOUVIER Claude, CARRERE Gérard, COT Jean, DELAVERGNE Evelyne, FAUSTINI Marie-Claire, HALIOUA Jean-Louis, ISRAEL Pierre, LEBLANC Daniel, NAYA Anne-Marie, TEMPESTA Marie-Caroline,

**Secrétaire de séance** : SALAT Éric



**OBJET : Parc d'activités Activestre acquisition d'une parcelle appartenant à la société GRANULATS VICAT**

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée dans le cadre du futur aménagement de la partie sud-ouest du Parc Activestre, la Communauté de Communes du Volvestre a progressivement constitué une réserve foncière d'environ 15 hectares au lieu-dit Touet Nord, commune de Carbonne.

Afin d'assurer la liaison des voiries et réseaux divers entre le parc existant et la future extension, il convient de procéder à l'acquisition de la parcelle référencée au cadastre n°1053 section H d'une superficie de 1 483m<sup>2</sup> située lieu-dit Touet-Nord appartenant à la société GRANULATS VICAT.

Le coût total s'élèverait à 1 780,00 €, soit 1,20€/m<sup>2</sup>.

L'avis des domaines n'est pas requis, le montant de l'acquisition étant inférieur à 180 000,00 € HT, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes

Vu l'avis favorable de la commission développement économique réunie le 16 janvier 2018,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 21 juin 2018,

Entendu l'exposé du Président,

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'acquérir une parcelle d'une superficie de 1483m<sup>2</sup> sur l'extension d'Activestre à l'entreprise GRANULATS VICAT ou toute autre personnalité morale se substituant à ladite entreprise pour un prix de 1,20€ HT/m<sup>2</sup>, soit au total pour la parcelle environ 1 780,00 € HT. ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de vente avec l'entreprise GRANULATS VICAT ou tout autre personne morale se substituant à ladite société ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier ;

Pour copie conforme,  
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL



Délibération publiée,  
transmise au Représentant  
de l'Etat et certifiée exécutoire  
à compter du **04.07.2018**.

